

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives

A.Gt 14-07-2006

M.B. 19-10-2006

Modification :

A.Gt 24-08-06 (M.B. 19-10-06)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu les lois coordonnées le 17 juillet 1991 sur la comptabilité de l'Etat;

Vu le décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives, tel que modifié par le décret du 27 mars 2002;

Vu le décret du 16 décembre 2005 contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2006;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 11 décembre 1995 relatif au contrôle administratif et budgétaire;

Vu la proposition de répartition arrêtée par la Commission des discriminations positives en date du 12 mai 2006;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 19 juin 2006;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 14 juillet 2006;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 14 juillet 2006

Arrête :

Article 1^{er}. - Un subside global de cinq cent nonante six mille cinq cent soixante et un euros (596.561,00 EUR) à charge du crédit inscrit à l'allocation de base 01.06 du programme d'activités 90 de la division organique 52 est alloué aux Pouvoirs organisateurs des implantations du réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné reconnues en discriminations positives.

Article 2. - Le subside visé à l'article 1^{er} est destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement et d'équipement reprises en annexe.

Article 3. - Le subside est réparti entre les implantations énumérées ci-après conformément au tableau de synthèse présenté par la Commission des discriminations positives :

Implantations bénéficiaires :

N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Moyens de fonctionnement octroyés
00127	00194	ATHENEE LEON LEPAGE	Rue des Riches Claires, 30	1000	BRUXELLES	12.250,00 €
00142	00218	INSTITUT DIDEROT	Rue des Capucins, 58	1000	BRUXELLES	29.000,00 €
00145	00310	INSTITUT BISCHOFFSHEIM	Rue du Canal, 53	1000	BRUXELLES	12.705,00 €



N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Moyens de fonctionnement octroyés
00152	00244	INSTITUT DES ARTS ET METIERS	Boulevard de l'Abattoir, 50	1000	BRUXELLES	19.915,00 €
03152	00313	INSTITUT DE MOT-COUVREUR	PI Nouveau Marché Grains, 24	1000	BRUXELLES	21.500,00 €
00421	00774	LYCEE COMMUNAL EMILE MAX	Chaussée de Haecht, 235	1030	BRUXELLES	6.000,00 €
00429	00788	INSTITUT COMMUNAL TECHNIQUE FRANS FISCHER	Rue Général Eenens, 66	1030	BRUXELLES	27.400,00 €
00210	00336	CENTRE D'ENSEIGN. SECONDAIRE D'ETTERBEEK ERNEST RICHARD	Rue Joseph Buedts, 18	1040	BRUXELLES	4.100,00 €
00369	00699	CENTRE COMMUNAL D'ENSEIGN. TECHNIQUE PIERRE PAULUS	Rue de la Croix de Pierre, 73	1060	BRUXELLES	12.800,00 €
00035	00056	INSTITUT COMMUNAL MARIUS RENARD	Rue Georges Moreau, 107	1070	BRUXELLES	17.300,00 €
00390	00734	LYCEE GUY CUDELL	Rue de Liedekerke, 66	1210	BRUXELLES	24.400,00 €
02009	04045	CENTRE D'ENSEIGN. SECONDAIRE LEON MIGNON	Rue Sainte Marguerite, 114	4000	LIEGE	12.500,00 €
02009	03946	CENTRE D'ENSEIGN. SECONDAIRE LEON MIGNON	Rue Hazinelle, 2	4000	LIEGE	6.300,00 €
02017	03964	ECOLE D'HOTELLERIE ET DE TOURISME	Rue Maghin, 54	4000	LIEGE 1	17.000,00 €
02017	03963	ECOLE D'HOTELLERIE ET DE TOURISME	En-Hors-Château, 13	4000	LIEGE	3.000,00 €
01995	03919	ATHENEE COMMUNAL MAURICE DESTENAY	Boulevard Saucy, 16	4020	LIEGE	6.990,00 €
01902	03771	I.P.E.S. DE HERSTAL	Rue du Grand Puits, 66	4040	HERSTAL	20.000,00 €
02128	04261	EC. POLYTECHNIQUE DE SERAING - ENS. DE LA PROVINCE DE LIEGE	Rue de Colard Trouillet, 48	4100	SERAING	21.500,00 €
02133	04280	I.P.E.S. DE SERAING	Quai des Carmes, 43	4101	JEMEPPE-SUR-MEUSE	28.400,00 €
00923	01685	U.T. - INST. D'ENSEIGN. TECHNIQUE SECONDAIRE	Boulevard Gustave Roullier, 1	6000	CHARLEROI	18.000,00 €
00926	01691	U.T. - INST. JEAN JAURES	Rue de la Brouchettere, 52B	6000	CHARLEROI	25.500,00 €
00980	01842	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE DE COUILLET-MARCINELLE	Route de Philippeville, 304	6010	COUILLET	21.000,00 €
00980	01844	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE DE COUILLET-MARCINELLE	Rue des Forgerons, 106	6001	MARCINELLE	6.750,00 €
00963	01800	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	Rue Emile Vandervelde, 28	6030	MARCHIENNE-AU-PONT	17.526,00 €
00963	01799	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	Rue de Monceau Fontaine, 35	6031	MONCEAU-SUR-SAMBRE	0,00 €



N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Moyens de fonctionnement octroyés
00963	01798	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	Place Jules Destrée, 9	6060	GILLY	0,00 €
00963	01801	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	Rue du Chemin Vert, 22	6042	LODELINSART	500,00 €
00963	07485	CENTRE EDUCATIF COMMUNAL SECONDAIRE HENRI DUNANT	Avenue du Millénaire, 1	6041	GOSSELIES	0,00 €
00967	01965	I.P.E.S. PARAM. LA SAMARITAINE	Rue du Puits Communal, 114	6240	FARCIENNES	2.000,00 €
00967	01810	I.P.E.S. PARAM. LA SAMARITAINE	Rue Samaritaine, 14	6061	MONTIGNIES-SUR-SAMBRE	26.000,00 €
01206	06280	ACAD. DES METIERS, DES ARTS ET DES SPORTS	Rue Jean Jaurès, 103	7033	CUESMES	0,00 €
01414	06339	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGN. SECONDAIRE LEON HUREZ	Rue André Renard, 27	7110	HOUDENG-GOEGNIES	0,00 €
01414	02845	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGN. SECONDAIRE LEON HUREZ	Rue de Bonne Espérance, 1	7100	LA LOUVIERE	39.700,00 €
01417	02849	LYCEE TECHNIQUE PROV. MAURICE HERLEMONT	Rue Paul Pastur, 1	7100	LA LOUVIERE	12.000,00 €
01432	02878	INST. PROV. DE NURSING DU CENTRE	Rue de Scailmont, 56	7170	MANAGE	7.200,00 €
01508	03041	INST. PROV. D'ENSEIGN. CHARLES DELIEGE	Rue des Archers, 12	7130	BINCHE	15.100,00 €
01508	06428	INST. PROV. D'ENSEIGN. CHARLES DELIEGE	Rue Dufonteny, 40	7141	CARNIERES	0,00 €
01594	02112	ATHENEE PROV. MIXTE WAROCQUE	Rue du Parc, 20	7160	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	21.000,00 €
01121	02201	LYCEE TECHNIQUE PROV. RICHARD STIEVENART	Rue de Valenciennes, 58	7301	HORNU	17.500,00 €
01286	02553	LYCEE PROV. ALBERT LIBIEZ	Avenue Fénélon, 48	7340	PATURAGES	19.500,00 €
01243	02457	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGN. SECONDAIRE	Rue Jules Destrée, 176	7390	QUAREGNON	3.500,00 €
01243	02458	INSTITUT COMMUNAL D'ENSEIGN. SECONDAIRE	(Domaine du Parc) Grand'Place	7390	QUAREGNON	6.500,00 €
					TOTAL	562.336,00 €

Implantations sortantes :

N°Fase de l'établissement	N°Fase de l'implantation	Dénomination de l'établissement	Adresse de l'implantation concernée	Code postal	Commune/Localité	Moyens de fonctionnement octroyés
00143	07449	INSTITUT PAUL-HENRI SPAAK	Rue Alfred Stevens, 20	1020	BRUXELLES	12.075,00 €



00210	00335	CENTRE D'ENSEIGN. SECONDAIRE D'ETTERBEEK ERNEST RICHARD	Place Saint-Pierre, 5	1040	BRUXELLES	4.081,00 €
02082	04179	INST. COMMUNAL DES TECHN. DE L'INDUSTRIE ET DE L'AUTOMOBILE	Quai du Condroz, 15	4000	LIEGE	6.250,00 €
02355	04718	I.P.E.S. DE VERVIERS	Rue Peltzer de Clermont, 104	4800	VERVIERS	10.500,00 €
01508	06429	INST. PROV. D'ENSEIGN. CHARLES DELIEGE	Place, 53	7141	CARNIERES	1.319,00 €
					TOTAL	34.225,00 €

Article 4. - Les subventions inférieures ou égales à cinq mille euros sont liquidées en une seule tranche à partir du 1^{er} septembre 2006.

Article 5. - Les subventions supérieures à cinq mille euros sont liquidées en deux tranches respectivement de 80 % et 20 % au 1^{er} septembre 2006 et 1^{er} janvier 2007.

Article 6. - Au terme des activités prévues et au plus tard pour le 30 septembre 2007, le Pouvoir organisateur adresse un rapport d'activités à la Commission des discriminations positives.

Article 7. - Le Pouvoir organisateur tient à la disposition du service de la Vérification de la Communauté française, pendant une durée de dix ans, une comptabilité séparée, reprenant le compte détaillé des recettes et des dépenses accompagné de toutes les pièces originales justificatives indiquées chronologiquement.

Article 8. - Le Pouvoir organisateur est tenu de rembourser à la Communauté française tout montant non utilisé ainsi que toute dépense non conforme au descriptif repris en annexe ou pour laquelle les justificatifs sont couverts par une autre subvention.

Article 9. - Nonobstant l'article 8, le Pouvoir organisateur qui ne pourrait rencontrer l'exécution d'une des actions prévues conformément au descriptif repris en annexe peut introduire une demande motivée de réaffectation du montant non utilisé, permettant de renforcer les moyens déjà affectés à une ou plusieurs actions du descriptif susvisé.

Article 10. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2006.

Article 11. - La Ministre-Présidente qui a l'Enseignement obligatoire dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 14 juillet 2006.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

Ajoutée par A.Gt 24-08-2006
Annexe

OFFICIEL SUBVENTIONNE

N°1

Ville de Bruxelles
Athénée Léon Lepage

Adresse: Rue des Riches-Claires 30 - 1000 Bruxelles
Tél.: 02/548,27,10
Direction: Mme Martine DE ROECK-GUNTHER
E-Mail: martine.gunther@brunette.brucity.be

Télécopie: 02/548,27,38
Titre: Préfète

POPULATION 505

AU 15,01,06

MONTANT 12 250,00 €

ALLOUE 2006

PRIORITAIRE

ACTIONS	PRIX
Projet 1 Environnement: confection d'affiches: matériel papeteries, couleurs,...	500,00 €
Matériel petites réparations	400,00 €
Achat et placement poubelles fixes:	1 000,00 €
Projet 2 Agoras des libertés: conférences et réceptions: matériel audiovisuel plus traiteur	1 500,00 €
Expositions: reproduction documents - matériel spécifique au thème -	
Achat de livres et documents	1 000,00 €
Projet 3 Activités culturelles et sportives: transport, guides,...	1 500,00 €
Frais de participation activités sportives externes	600,00 €
Voyages scolaires: participation aux frais	2 000,00 €
Projet 4 Bibliothèques: achat de livres	2 500,00 €
Projet 5 Rencontrer quelqu'un pour devenir quelqu'un - engagement 1 personne non-enseignante (contrat de travail à durée limitée)	1 000,00 €
Rétribution de personnes-ressources	250,00 €
Total	12 250,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 2

**Ville de Bruxelles
Institut Diderot**

Adresse: Rue des Capucins 58 - 1000 Bruxelles
Tél.: 02/289,63,00
Direction: M. Didier MILIS
E-Mail: didier.milis@brunette.brucity.be

Télécopie: 02/289,63,18
Titre: Directeur

POPULATION **605**

AU 15,01,06

MONTANT **29 000,00 €**

ALLOUE 2006

PRIORITAIRE

ACTIONS	PRIX
Projet1 Aménagement d'une salle spécifique aux recherches et rencontres Création d'un espace rencontre, médiathèque, bibliothèque et de ressources	29 000,00 €
Total	29 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 3

**Ville de Bruxelles
Institut Bischoffsheim****Adresse:** Rue de la Blanchisserie, 52 - 1000 Bruxelles**Tél.:** 02/250.07.00**Direction:** M. Jean-Pierre BARON**E-Mail:** jp.baron@brunette.brucity.be**Télécopie:** 02/250.07.28**Titre:** Directeur

POPULATION **278** **Rue du Canal, 53**
AU 15,01,06
MONTANT **12 705,00 €**
ALLOUE 2006

ACTIONS		PRIX
Projet1	Rafrâichissement des peintures du 2ème étage, aile A	7 410,00 €
Projet 2	Installation de 10 bancs dans les cours sur toit	4 795,00 €
	Main d'œuvre placement	500,00 €
Total		12 705,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 4

Ville de Bruxelles
Institut des Arts et Métiers

Adresse: Bd, de l'Abattoir 50 - 1000 Bruxelles
Tél.: 02/279,52,20
Direction: MME Daisy TAVERNIERS
E-Mail: daisy.taverniers@brunette.brucity.be

Télécopie: 02/279,52,29
Titre: Directrice

POPULATION **408**

AU 15,01,06

MONTANT **19 915,00 €****PRIORITAIRE**

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet 1 Protection des personnes et des bâtiments: Achat enregistreur multiplexeur Samsung SVR-1630	8 247,00 €
Remplacement trois caméras Type Dôme fixe HEY-SVD 4020P	2 668,00 €
Projet 2 Equipement bibliothèque (suite): livres, CD-Roms, ...	1 000,00 €
Projet 3 Organisation et participation à activités sportives Location salles, moniteurs, achat matériel, frais d'entrée	4 000,00 €
Projet 4 Participation à activités culturelles: musées, sites culturels et industriels + déplacements	4 000,00 €
Total	19 915,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 5

Ville de Bruxelles
Institut Demot-Couvreur

Adresse: Place du Nouveau Marché aux Grains 24- 1000 Bruxelles **Télécopie:** 02/505.59.08

Tél.: 02/505.59.000

Titre: Directrice

Direction: Mme Michelle TASIAUX--
 WIRTZ

E-Mail michele.tasiaux@brunette.brucity.be

POPULATION	962	
AU 15,01,06		
MONTANT	21 500,00 €	PRIORITAIRE
ALLOUE 2006		

ACTIONS		PRIX
Projet 1	Rénovation de locaux (salle de documentation, informatique, chimie...)	19 000,00 €
Projet 2	Constitution d'une bibliothèque et musicothèque puériculture et Aménagement d'un coin contes et lecture	2 500,00 €
Total		21 500,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 6

Commune de Schaerbeek
Lycée communal Emile Max

Adresse: Chaussée de Haecht 235 - 1030 Schaerbeek**Tél.:** 02/215,54,83**Direction:** Mme Patricia BOSTOENE-Mail lem@be.tf**Télécopie:** 02/215,17,36**Titre:** DirectricePOPULATION **295**

AU 15,01,06

MONTANT **6 000,00 €****PRIORITAIRE**

ALLOUE 2006

ACTIONS

PRIX

Projet 1	Centre cybermedia / multimedia Équipements divers: ordinateurs, scanner, cd, livres, revues, ,,,, Matériel audiovisuel (video-projecteur)	
Projet 2	Aménagement bibliothèque (suite): achat de livres, revues, abonnements et mobilier (fauteuils, sièges, tables)	
	le tout en vue d'apporter un soutien pédagogique	6 000,00 €
	Total	6 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 8

**Commune d'Etterbeek
C.E.S. Ernest Richard****Adresse:** Place St Pierre 5 - 1040 Bruxelles
Tél.: 02/734,28,09
Direction: M, André DEFERIERE
E-Mail: andredeferiere@skynet.be**Télécopie:** 02/733,76,09
Titre: Directeur

POPULATION	117	Implantation Rue Buedts - 1040 Bxl
AU 15,01,06		
MONTANT	4 100,00 €	
ALLOUE 2006		

ACTIONS	PRIX
Projet 1 Dynamiser les cours par les moyens multimédia: Achat projecteur, ordinateurs portables, écrans portables, projecteurs pour ordinateurs	2 600,00 €
Projet 2 Aménagement et embellissement d'un local	1 500,00 €
	Total
	4 100,00 €

de discriminations positives.

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 9

Commune de Saint-Gilles
C.C.E.T. Pierre PAULUS

Adresse: Rue de la Croix de Pierre 73 - 1060 Bruxelles

Tél.: 02/533,05,30

Direction: Mme Christiane DEHOUCK

E-Mail: ppaulus.1060@stgilles.irisnet.be

Télécopie: 02/539,07,91

Titre: Directrice

POPULATION

370

AU 15,01,06

MONTANT

12 800,00 €

PRIORITAIRE

ALLOUE 2006

ACTIONS

PRIX

Projet 1	Moyens humains	0,00 €
Projet 2	Poursuite de l'aménagement des locaux	
	Poursuite travaux de peinture Bâtiment B (travaux pratiques)	4 200,00 €
	Aménagement extension bureau éducateurs dans bâtiment B	1 000,00 €
	Aménagement espace bibliothèque, vidéothèque, ludothèque	1 000,00 €
Projet 3	Engagement Agents PTP	0,00 €
Projet 4	Contrat avec centre d'escalade "Itinéraires AMO"	800,00 €
Projet 5	Contrat avec le CCJFr de Saint-Gilles	600,00 €
	Montage spectacle + projection film	
Projet 6	Projet citoyenneté, accompagnement des élèves (arts graphiques)	2 000,00 €
Projet 7	Frais de participation aux activités sportives, culturelles et séjours	1 700,00 €
	Equipement bibliothèque pour classes passerelles	1 500,00 €
	Total	12 800,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 10

Commune d'Anderlecht
Institut technique Marius Renard

Adresse: Rue Georges Moreau, 107 - 1070 Bruxelles**Tél.:** 02/529.44.60**Direction:** Madame Cécile

MECHELYNCK

E-Mail: MECHELYNCK@IBELGIQUE.COM**Télécopie:** 02/523.75.24**Titre:** Directrice

POPULATION

501

AU 15,01,06

MONTANT

17 300,00 €**PRIORITAIRE**

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet 1 Aménagement de locaux spécialisés (couture, cuisine, soins)	7 200,00 €
Projet 2 Aménagement ludothèque - bibliothèque (livres, CD-ROMS, journaux, jeux éducatifs, ...)	1 100,00 €
Projet 3 Petit matériel pour les classes d'accueil (cahiers, fardes, stylos, feuilles...)	900,00 €
Projet n4 Mise en place d'un tri des déchets Aménagement des cours de récréation (bancs) Sensibilisation à une alimentation saine (petits déj., collations...)	1 000,00 €
Projet 5 Activités socio-culturelles, sportives, voyages, classes vertes ...	6 700,00 €
Pprojet 6 Aide à l'orientation: rencontres avec des professionnels des secteurs	400,00 €
Total	17 300,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 11

Commune de Saint-Josse-Ten-Noode
Lycée communal Guy Cudell

Adresse: Rue de Liedekerke 66 - 1210 Bruxelles**Tél.:** 02/220,28,11**Direction:** Madame Denise HUGO-GRAF**E-Mail:** grafd.lgc@skynet.be**Télécopie:** 02/220,28,14**Titre:** Directrice

POPULATION

705

AU 15,01,06

MONTANT

24 400,00 €**PRIORITAIRE**

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet n° 1 Actions culturelles et sportives , y compris déplacements théâtre, musée, exposition, cinéma journées sportives, activités sportives , y compris les déplacements Formation délégués (élèves et professeurs) + déplacements	6 000,00 €
Projet n° 2 Equipement des classes (tableaux, chaises, armoires, bancs, ...) et équipement multimédia	10 000,00 €
Projet n° 3 Remplacement du matériel renouvelable pour toutes sections: couture, travaux de bureau, puériculture... (crayons et tout le petit matériel	8 400,00 €
Total	24 400,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 13

VILLE DE LIEGE
C.E.S LEON MIGNON**Adresse:** Rue Léon Mignon, 2 - 4000 LIEGE**Tél.:** 04/223.71.08**Direction:** Monsieur Noël POLIS**E-Mail** sec.mignon@swing.be**Télécopie:** 04/223.20.29**Titre:** Directeur

POPULATION	210	Rue Hazinelle, 2
AU 15,01,06		
MONTANT	6 300,00 €	
ALLOUE 2006		

ACTIONS	PRIX
Projet n° 1 Achat de livres, de logiciels de langues, abonnements à différentes revues tentures dans toutes les classes exposées au sud	500,00 €
Projet n° 2 Aménagement d'une classe spécifique: atelier de vente Peinture + matériel Mobilier PC + projecteur + DVD	200,00 € 5 000,00 €
Projet n° 3 Sorties pédagogiques (visites de musées - cinémas - expositions)	600,00 €
Total	6 300,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 14

VILLE DE LIEGE
ECOLE D'HOTELLERIE ET DE TOURISME

Adresse: Rue Hors-Château, 13 - 4000 LIEGE**Tél.:** 04/223.22.25**Direction:** Gérard GEORGESE-Mail info@ehtliege.be**Télécopie:** 04/223.18.69**Titre:** Directeur

POPULATION	190	Rue Maghin, 54
AU 15,01,06		
MONTANT	17 000,00 €	PRIORITAIRE
ALLOUE 2006		
ACTIONS		PRIX
Projet n° 1	Réfection, peinture et aménagement de "l'Espace jeunes"	10 000,00 €
Projet n° 2	Organisation de visites et animations culturelles et sportives	3 000,00 €
Projet n° 3	Achat et pose de matériel électronique de surveillance	4 000,00 €
	Total	17 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 15

VILLE DE LIEGE
ECOLE D'HOTELLERIE ET DE TOURISME

Adresse: Rue Hors-Château, 13 - 4000 LIEGE**Tél.:** 04/223.22.25**Direction:** Gérard GEORGESE-Mail info@ehtliege.be**Télécopie:** 04/223.18.69**Titre:** Directeur

POPULATION	306	En-Hors-Château,	
		13	
AU 15,01,06			
MONTANT	3 000,00 €		
ALLOUE 2006			
ACTIONS		PRIX	
Projet n° 1	Aménagement d'un local pour les médiateurs, achat de matériels divers, organisation des projets, visites		3 000,00 €
		Total	3 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 16

VILLE DE LIEGE
ATHENEE COMMUNAL MAURICE DESTENAY

Adresse: Boulevard Saucy, 16 - 4020 LIEGE**Tél.:** 04/343.04.28**Direction:** Madame Viviane

VANNEROM

E-Mail sec.destenay@swing.be**Télécopie:** 04/343.02.73**Titre:** DirectricePOPULATION **393**

AU 15,01,06

MONTANT **6 990,00 €**

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet 1 Achat de matériel:- logiciels d'apprentissage de la langue française pour étrangers + divers	300,00 €
Projet 2 Apprentissage lecture active (livres et supports audiovisuels) Pédagogie de la recherche: optimisation du centre Cybermédia Projets en synergie avec des intervenants locaux Réalisation d'une exposition	500,00 €
Projet 3 Création d'une bibliothèque de classe (création d'un "fonds" de ressources en lecture en vue prêt élèves) Abonnements presse écrite	1 000,00 € 500,00 €
Découvrir le théâtre, la musique et leur univers	1 000,00 €
Décoder les images et productions audiovisuelle (séances de cinéma, achat de DVDs, etc...)	1 000,00 €
s'ouvrir à la culture artistique et scientifique: visites d'expositions ou de grandes collections belges	1 000,00 €
Projet 4 SPORT: volley-ball: filet - palan + 2 ballons soft	150,00 €
tennis & football :2 ballons soft	40,00 €
tennis de table: 3 x (table pliante - 6 raquettes - balles)	1 500,00 €
Total	6 990,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 17

PROVINCE DE LIEGE
IPES de Herstal**Adresse:** Rue du Grand Puits, 66 - 4040 HERSTAL**Tél.:** 04/248.41.01**Direction:** Monsieur Jacques VANNEROME-Mail jacques.vannerom@prov-liege.be**Télécopie:** 04/248.41.41**Titre:** DirecteurPOPULATION **695**
AU 15,01,06
MONTANT **20 000,00 €**
ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet n° 1 Equipement de classes pour l'amélioration du français ordinateurs et projecteurs multimedia, programmes d'aide, livres, ...)	15 000,00 €
Intervenants extérieurs: lecteurs, logopèdes, etc...	1 000,00 €
Spectacles (théâtre)	4 000,00 €
Total	20 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 18

PROVINCE DE LIEGE
Ecole polytechnique de Seraing**Adresse:** Rue Colard Trouillet, 48 - 4100 SERAING**Tél.:** 04/330.72.11**Direction:** Monsieur Jean-Pierre
STREEL**E-Mail** jean-pierre.streel@prov-liege.be**Télécopie:** 04/330.72.99**Titre:** DirecteurPOPULATION **466**
AU 15,01,06
MONTANT **21 500,00 €**
ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet 1 Rattrapages et remédiations: licences programmes informatiques: Achat de fiches et jeux didactiques Consommables	5 500,00 €
Projet 2 Organisation de sorties pédagogiques	3 000,00 €
Projet 3 Création d'un espace d'apprentissage des sciences et techniques Bancs - chaises, Panneaux didactiques, matériel audiovisuel : TV, lecteur DVD, DVD, projecteur, écran	11 000,00 €
Projet 4 Création d'un carnet d'activités au 1er degré sur base des mathématiques, du français, des sciences, de la géographie... Achat de livres + consommables	2 000,00 €
Total	21 500,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 19

PROVINCE DE LIEGE
IPES de Seraing**Adresse:** Quai des Carmes, 43 - 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE**Tél.:** 04/237.93.46**Direction:** Mme Julia DUCHESNE**E-Mail** julia.duchesne@prov-liege.be**Télécopie:** 04/237.93.47**Titre:** Directrice

POPULATION **860**
 AU 15,01,06
 MONTANT **28 400,00 €**
 ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet n° 1 Aménagement salle de spectacles	5 000,00 €
Projet n° 2 Fonctionnement espaces-rencontres (livres, consommables, CDs, jeux de société, matériel audiovisuel, logiciels de formation autonome Matériel informatique	9 900,00 €
Projet n°3 Aménagement de la semaine d'accueil (carnet d'accueil) et continuation du journal de l'école (Actuipes): consommables (papier, papier photo, cartouche d'encre...	1 500,00 €
Pprojet n° 4 Organisation d'un petit-déjeuner équilibré (programme éducation à la santé)	2 000,00 €
Projet n°5 Organisation de sorties pédagogiques (Breendonck, RTBF, Sénat, Territoires de la mémoire, Préhistosite de Ramioul, Blégny-Trembleur	10 000,00 €
Total	28 400,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 20

PROVINCE DU HAINAUT
IETS Université du Travail PAUL PASTUR

Adresse: Boulevard G. Roullier, 1 - 6000 CHARLEROI**Tél.:** 071/53.17.53**Direction:** Monsieur Fortuné DEPASSEE-Mail fortune.depasse@hainaut.be**Télécopie:** 071/53.14.58**Titre:** Directeur

POPULATION **740**
 AU 15,01,06
 MONTANT **18 000,00 €**
 ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet n° 2 Maintenance et réparation des caméras de surveillance Placement de caméras de surveillance supplémentaires aux points stratégiques du bâtiment	18 000,00 €
Total	18 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE						
N° 21			PROVINCE DU HAINAUT			
			Institut Jean Jaurès			
Adresse: Rue de la Broucheterre, 52B - 6000 CHARLEROI			Télécopie: 071/53.17.28			
Tél.: 071/53.17.01			Titre: Directeur			
Direction: M Michel MANTIA						
E-Mail	michel.mantia@hainaut.be					
POPULATION		580				
AU 15,01,06						
MONTANT		25 500,00 €				
ALLOUE 2006						
ACTIONS						PRIX
Projet n° 1	Aménagement d'une loge pour un éducateur (entrée principale du bâtiment)					7 500,00 €
Projet n° 2	Installation d'un réseau informatique reliant les salles de cours Câblage, installation d'armoires fortes et switches					18 000,00 €
					Total	25 500,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 22

Ville de Charleroi
Centre éducatif communal secondaire
de Couillet-Marcinelle

Tél.: 071/36.80.68

Direction: Monsieur Guy DERAUVET

E-mail: cecs.couillet@brutele.be

Télécopie: 071/36.29.82

Titre: Directeur

POPULATION	445	Implantation Route de Philippeville,304 - Couillet	
AU 15,01,06			
MONTANT ALLOUE 2006	21 000,00 €		PRIORITAIRE

ACTIONS		PRIX
Projet 1	Construction d'un préau	12 000,00 €
	Pour les deux implantations:	
Projet 2	Echanges de courrier pour organisation activités pédagogiques innovantes et valorisantes - recherche d'informations concernant la formation professionnelle des élèves	6 000,00 €
Projet 3	Dynamique de groupe et approche relationnelle: formations spécifiques des enseignants et éducateurs Mise sur pied de manifestations avec les différents partenaires (élèves, professeurs, éducateurs, personnes-ressources...)	3 000,00 €
	Total	21 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 23

Ville de Charleroi
Centre éducatif communal secondaire
de Couillet-Marcinelle

Adresse: Route de Philippeville, 304 - 6010

Télécopie: 071/36.29.82

COUILLET

Tél.: 071/36.80.68

Titre: Directeur

Direction: Monsieur Guy DERAUVET

E-mail: cecs.couillet@brutele.be

POPULATION

234

**Implantation Rue des Forgerons, 106 -
 Marcinelle**

AU 15,01,06

MONTANT

6 750,00 €

PRIORITAIRE

ALLOUE 2006

ACTIONS

PRIX

Projet 1 projet radio: sonorisation de l'établissement: câblage et pose de
 matériel nécessaire à la sonorisation

6 750,00 €

Projet 2

Projet 3

Projet 4

Projet 5

Total

6 750,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 24

Ville de Charleroi
Centre d'enseignement communal secondaire
Henri Dunant

Adresse: Rue Emile Vandervelde, 28 - 6030 MARCHIENNE-AU-PONT **Télécopie:** 071/32.62.63

Tél.: 071/32.63.57**Titre:** Directeur**Direction:** Monsieur Mauricio PANI**E-mail:** direction.henridunant@brutele.be

POPULATION	30	Rue Emile Vandervelde, 28 - Marchienne-au-Pont
AU 15,01,06		
MONTANT	17 526,00 €	PRIORITAIRE
ALLOUE 2006		

ACTIONS		PRIX
	TOUS LES SITES	
Projet 1	Développement de l'esprit citoyen: déplacements, visites lieux de la mémoire collective: musées, expositions... Intervention des spécialistes socio-culturels journaux, intervention animateur extérieur (conteur)	6 000,00 €
Projet 2	Alphabétisation: Invitation de spécialistes de l'écriture et de la communication Achat matériel spécifique, abonnements journaux, revues et Frais de déplacements (théâtres, bibliothèques, musées,...)	8 526,00 €
Projet 3	Pédagogie des projets: Mise sur pied d'un spectacle regroupant différentes formes d'expression et de communication	3 000,00 €
	Total	17 526,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 25

Ville de Charleroi
Centre d'enseignement communal secondaire
Henri Dunant

Adresse: Rue Emile Vandervelde, 28 - 6030 MARCHIENNE-AU-PONT **Télécopie:** 071/32.62.63

Tél.: 071/32.63.57**Titre:** Directeur**Direction:** Monsieur Mauricio PANIE-mail: direction.henridunant@brutele.be

POPULATION	67	Rue de Monceau Fontaine, 35 -Monceau-sur-Sambre	
AU 15,01,06			
MONTANT	0,00 €		PRIORITAIRE
ALLOUE 2006			

ACTIONS

PRIX

Projet 1 Développement de l'esprit citoyen: déplacements, visites lieux de la mémoire collective: musées, expositions...
Intervention des spécialistes socio-culturels
journaux, intervention animateur extérieur (conteur)

Projet 2 Alphabétisation: Invitation de spécialistes de l'écriture et de la communication
Achat matériel spécifique, abonnements journaux, revues et
Frais de déplacements (théâtres, bibliothèques, musées,...)

Projet 3 Pédagogie des projets: Mise sur pied d'un spectacle regroupant différentes formes d'expression et de communication

0,00 €

(Projets budgétisés sur l'implantation sise Rue Emile Vandervelde, 28 à 6030 Marchienne-au-Pont)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 26

Ville de Charleroi
Centre d'enseignement communal secondaire
Henri Dunant

Adresse: Rue Emile Vandervelde, 28 - 6030 MARCHIENNE-AU-PONT **Télécopie:** 071/32.62.63

Tél.: 071/32.63.57**Titre:** Directeur**Direction:** Monsieur Mauricio PANI**E-mail:** direction.henridunant@brutele.be

POPULATION **89** **Place Jules Destrée, 9 - Gilly**
 AU 15,01,06
 MONTANT **0,00 €**
 ALLOUE 2006

ACTIONS

PRIX

Projet 1 Développement de l'esprit citoyen: déplacements, visites lieux de la mémoire collective: musées, expositions...
 Intervention des spécialistes socio-culturels
 journaux, intervention animateur extérieur (conteur)

Projet 2 Alphabétisation: Invitation de spécialistes de l'écriture et de la communication
 Achat matériel spécifique, abonnements journaux, revues et
 Frais de déplacements (théâtres, bibliothèques, musées,...)

Projet 3 Pédagogie des projets: Mise sur pied d'un spectacle
 regroupant différentes formes d'expression et de communication

0,00 €

(Projets budgétisés sur l'implantation sise Rue Emile Vandervelde, 28 à 6030 Marchienne-au-Pont)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 28

Ville de Charleroi
Centre d'enseignement communal secondaire
Henri Dunant

Adresse: Rue Emile Vandervelde, 28 - 6030 MARCHIENNE-AU-
 PONT **Télécopie:** 071/32.62.63

Tél.: 071/32.63.57**Titre:** Directeur**Direction:** Monsieur Mauricio PANIE-mail: direction.henridunant@brutele.be

POPULATION **126** **Avenue du Millénaire, 1 - Gosselies**
 AU 15,01,06
 MONTANT **0,00 €**
 ALLOUE 2006

ACTIONS

PRIX

Projet 1 Développement de l'esprit citoyen: déplacements, visites lieux de la mémoire collective: musées, expositions...
 Intervention des spécialistes socio-culturels
 journaux, intervention animateur extérieur (conteur)

Projet 2 Alphabétisation: Invitation de spécialistes de l'écriture et de la communication
 Achat matériel spécifique, abonnements journaux, revues et
 Frais de déplacements (théâtres, bibliothèques, musées,...)

Projet 3 Pédagogie des projets: Mise sur pied d'un spectacle
 regroupant différentes formes d'expression et de communication

0,00 €

(Projets budgétisés sur l'implantation sise Rue Emile Vandervelde, 28 à 6030 Marchienne-au-Pont)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



N° 29

Province du Hainaut
Institut Provincial d'Enseignement Secondaire
Paramédical LA SAMARITAINE

Adresse: Rue de la Samaritaine, 14 - 6061 Montignies/s/Sambre**Télécopie:** 071/48.90.99**Tél.:** 071/48.82.66**Titre:** Directrice**Direction:** Madame Evelyne CHATORIER-LESOIL

POPULATION	29	Rue du Puits communal, 114- FARCIENNES
AU 15,01,06		
MONTANT	2 000,00 €	PRIORITAIRE
ALLOUE 2006		
ACTIONS		PRIX
Projet n° 1	Activités absence professeur + remédiation: achat et maintenance matériel de sport	1 000,00 € 500,00 €
Projet n° 2	excursions pédagogiques, visites d'entreprises (frais divers)	500,00 €
	Total	2 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 30

Province du Hainaut
Institut Provincial d'Enseignement Secondaire
Paramédical LA SAMARITAINE

Adresse: Rue de la Samaritaine, 14 - 6061 Montignies/s/Sambre**Tél.:** 071/48.82.66**Direction:** Madame Evelyne CHATORIER-LESOIL**Télécopie:** 071/48.90.99**Titre:** Directrice

POPULATION	781	Rue Samaritaine, 14 - Montignies-sur-Sambre
AU 15,01,06		
MONTANT	26 000,00 €	
ALLOUE 2006		
ACTIONS		PRIX
Projet n° 1	Création espace documentation et ressources + bibliothèque Achat de mobilier, tablettes, serre-livres, présentoirs, chariots	18 000,00 €
Projet n° 2	Aménagement et embellissement du cadre de vie (peinture, aménagement des locaux, nettoyage du parc	8 000,00 €
	Total	26 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 31

PROVINCE DU HAINAUT
Académie des Métiers, des Arts et des Sports

Adresse: Boulevard Kennedy,10 - 7000 MONS**Tél,:** 065/39.89.70**Direction:** Monsieur Jules DESCAMPSE-Mail julesdescamps@mons.be**Télécopie:** 065/39.89.78**Titre:** DirecteurPOPULATION **121****Rue Jean Jaurès, 103 - CUESMES**

AU 15,01,06

MONTANT **0,00 €**

ALLOUE 2006

ACTIONS

PRIX

Projet n° 1

Pas de demande

Projet n° 2

Total**0,00 €**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



N° 32

VILLE DE LA LOUVIERE
Institut communal d'enseignement secondaire
LEON HUREZ

Adresse: Rue Bonne Espérance, 1 - 7100 LA LOUVIERE**Tél.:** 064/21.34.11**Direction:** Monsieur Freddy
FRANCOTTE**E-Mail** freddy.francotte@skynet.be**Télécopie:** 064/22.47.06**Titre:** Directeur

POPULATION

71

**Rue André Renard, 27 - HOUDENG-
GOEGNIES**

AU 15,01,06

MONTANT

0,00 €

ALLOUE 2006

ACTIONS

PRIX

Projet n° 1 Amélioration et rénovation matériels pédagogique et didactique
 Aménagement et embellissement des locaux - supports pédagogiques

Réparation et maintenance du matériel didactique

Projet n° 2 Abonnements aux revues, CD, DVD didactiques, revues spécifiques

Projet n° 3 Amélioration des échanges sportifs et culturels entre établissements
droits d'entrée et frais d'inscription aux activités sportives et culturelles...Projet n° 4 Gestion des ressources humaines, information. Meilleure adéquation
entre les aspects pédagogiques et relationnels des membres du
personnel. Dépenses liées à l'organisation de réunionsProjet n° 5 Déplacements et transports - prise en charge des frais liés aux
activités**0,00 €**

(Projets budgétisés sur l'implantation sise Rue de Bonne Espérance, 1 à 7100 La Louvière)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du
 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de
 l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret
 du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation
 sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion
 sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 33

VILLE DE LA LOUVIERE
Institut comunal d'enseignement secondaire
LEON HUREZ

Adresse: Rue Bonne Espérance, 1 - 7100 LA LOUVIERE

Tél.: 064/21.34.11

Direction: Monsieur Freddy

FRANCOTTE

E-Mail freddy.francotte@skynet.be

Télécopie: 064/22.47.06

Titre: Directeur

POPULATION **1078** Rue de Bonne Espérance, 1 - LA
 LOUVIERE

AU 15,01,06

MONTANT **39 700,00 €**

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet 1 Amélioration et rénovation matériels pédagogique et didactique Aménagement et embellissement des locaux - supports pédagogiques	14 700,00 €
Réparation et maintenance du matériel didactique	3 000,00 €
Projet 2 Abonnements aux revues, CD, DVD didactiques, revues spécifiques	5 000,00 €
Projet 3 Amélioration des échanges sportifs et culturels entre établissements droits d'entrée et frais d'inscription aux activités sportives et culturelles...	3 000,00 €
Projet 4 Gestion des ressources humaines, information. Meilleure adéquation entre les aspects pédagogiques et relationnels des membres du personnel. Dépenses liées à l'organisation de réunions	2 000,00 €
Projet 5 Déplacements et transports - prise en charge des frais liés aux activités	12 000,00 €
Total	39 700,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 34

Province du Hainaut
Lycée Technique Provincial
MAURICE HERLEMONT

Adresse: Rue Paul Pastur, 1 - 7100 LA LOUVIERE**Tél.:** 064/22.22.80**Direction:** Madame Gisèle SAMPOUXE-Mail gisele.sampoux@hainaut.be**Télécopie:** 064/26.61.92**Titre:** Directrice

POPULATION **406**
 AU 15,01,06
 MONTANT **12 000,00 €**
 ALLOUE 2006

ACTIONS		PRIX
Projet 1	Achat et placement d'appareils d'éclairage économes en énergie Eclairage insuffisant dans les couloirs	3 000,00 €
Projet 2	Travaux de réhabilitation Peinture des différents halls et couloirs plus travaux de menuiserie dans locaux de cours Poursuite de la fresque décorant le réfectoire	9 000,00 €
Total		12 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 35

PROVINCE DU HAINAUT
Institut provincial de Nursing du
Centre

Adresse: Rue Milcamps, 13B - BP95 -7100 LA LOUVIERE**Tél.:** 064/26.31.91**Direction:** Madame Monique VERLY**E-Mail** monique.verly@hainaut.be**Télécopie:** 064/26.32.47**Titre:** Directrice

POPULATION

200**Rue Scailmont, 56 - MANAGE**

AU 15,01,06

MONTANT

7 200,00 €

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet n° 1 Entretien, embellissement des espaces de rencontres, abords, jardins	700,00 €
Projet n° 2 Enrichissement de l'espace "informatique" achat d'ordinateurs, appareil photo numérique et consommables	2 950,00 €
Projet n° 3 Enrichissement de l'espace "Détente et sport" Entretien des vélos, achat de ballons...	500,00 €
Projet n° 4 Enrichissement de l'espace "Art et Artisanat" Achat de matériel de bricolage et de création + livres d'art	800,00 €
Projet n° 5 Activités sportives, culturelles, artistiques et sociales	2 250,00 €
Total	7 200,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 36

Province du Hainaut
I.P.E.S. Charles Deliège - BINCHE

Adresse: Rue des Archers, 12 - 7130 BINCHE**Tél.:** 064/31.02.20**Direction:** Monsieur Frédéric HANOTE-Mail frédéric.hanot@hainaut.be**Télécopie:** 064/31.02.39**Titre:** Directeur

POPULATION **289** **Siège - Rue des Archers,**
12 - BINCHE
 AU 15,01,06
 MONTANT **15 100,00 €**
 ALLOUE 2006

ACTIONS		PRIX
Projet 1	Toutes implantations confondues: Découverte univers de BREL Visite exposition Jacques Brel à Bruxelles et Organisation projections, rencontres avec auteurs, interprètes ou personne-ressource	700,00 €
Projet 2	Initiation aux techniques artistiques et d'expression: Partenariat avec ASBL "Le Chabot" Musée de la photographie (Charleroi)	8 000,00 € 650,00 €
	Acquisition de matériel de base: Equipement audio pour radio et équipement pour diffusion scène	5 750,00 €
Total		15 100,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 37

Province du Hainaut
I.P.E.S. Charles Deliège - BINCHE

Adresse: Rue des Archers, 12 - 7130 BINCHE**Tél.:** 064/31.02.20**Direction:** Monsieur Frédéric HANOTE-Mail frédéric.hanot@hainaut.be**Télécopie:** 064/31.02.39**Titre:** Directeur

POPULATION

131

Rue Dufonteny, 40 -
CARNIERES

AU 15,01,06

MONTANT

0,00 €

ALLOUE 2006

ACTIONS

PRIX

Projet 1 Toutes implantations confondues:
 Découverte univers de BREL
 Visite exposition Jacques Brel à Bruxelles et
 Organisation projections, rencontres avec auteurs, interprètes
 ou personne-ressource

Projet 2 Initiation aux techniques artistiques et d'expression:
 Partenariat avec ASBL "Le Chabot"
 Musée de la photographie (Charleroi)

Acquisition de matériel de base:
 Équipement audio pour radio et équipement pour diffusion scène

0,00 €

(Projets budgétisés sur l'implantation sise Rue des Archers, 12 à 7130 Binche)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 38

**PROVINCE DU HAINAUT
ATHENEE PROVINCIAL WAROCQUE
DE MORLANWELZ**

Adresse: Rue De L'Enseignement, 8-10 - 7140 MORLANWELZ**Tél.:** 064/43.20.30**Direction:** Monsieur Franck LIVINE-Mail franck.livin@hainaut.be**Télécopie:** 064/43.20.47**Titre:** Directeur

POPULATION	377	Rue du Parc, 20 - Chapelle-lez- Herlaimont
AU 15,01,06		
MONTANT	21 000,00 €	
ALLOUE 2006		

ACTIONS	PRIX
Projet n° 1 Amélioration du cadre de vie intérieur - Achat de bancs, de chaises et de casiers élèves	4 500,00 €
Projet n° 2 Rénovation des peintures intérieures des classes (en 3 phases) Aménagement des murs et soubassements Nettoyage et grattage plafonds, dessus des murs et soubassement	16 500,00 €
Total	21 000,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 39

PROVINCE DU HAINAUT**Lycée Technique Provincial Richard Stievenart****Adresse:** Route de Valenciennes, 58 - 7301 HORNU**Tél.:** 065/61.39.42**Direction:** Madame Simone

FREDERICK

E-Mail simone.frederick@hainaut.be**Télécopie:** 065/31.39.58**Titre:** DirectricePOPULATION **474**

AU 15,01,06

MONTANT **17 500,00 €**

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet: 1 Equipement d'une "salle de décompression" pour canaliser la violence et le trop-plein d'énergie Mur d'escalade avec équipement complet et buts "mini foot de salle"	13 300,00 €
Projet: 2 Espace "Carrefour" (rencontre élèves - parents - enseignants) achat de tables, chaises, tableaux....	4 200,00 €
Total	17 500,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 40

PROVINCE DU HAINAUT
Lycée provincial Albert Libiez

Adresse: Avenue Fénelon, 48 - 7340 COLFONTAINE**Tél.:** 065/61.33.90**Direction:** Monsieur Jean HARVENGTE-Mail jean.harvengt@hainaut.be**Télécopie:** 065/67.69.55**Titre:** Directeur

POPULATION **610**
 AU 15,01,06
 MONTANT **19 500,00 €**
 ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet n° 1 Bibliothèque - médiathèque: constitution d'un fonds de manuels scolaires et de documentation suite - diversification du choix d'ouvrages	2 000,00 €
Projet n° 2 organisation d'activités diverses (éducatives, culturelles et sociales) Activités extrascolaires - prévention violence	2 500,00 €
projet n° 3 Embellissement et aménagement de la cour de l'établissement Aménagement d'un préau modulable pour augmenter la capacité d'accueil du réfectoire (poursuite du projet)	15 000,00 €
Total	19 500,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 41

ADMINIST; COMMUNALE DE QUAREGNON
Institut Communal d'Enseignement Secondaire
"Jeanne Dufrasne"

Adresse: Domaine du Parc - Grand Place - 7390 QUAREGNON**Télécopie:** 065/52.94.49**Tél.:** 065/77.72.68**Titre:** Directeur**Direction:** Monsieur Etienne ROLANDE-Mail: etienne.roland@sec.cfwb.be

POPULATION

171

Rue Jules Destrée, 179 -
 QUAREGNON

AU 15,01,06

MONTANT

3 500,00 €

PRIORITAIRE

ALLOUE 2006

ACTIONS

PRIX

Projet n° 1 Frais de participation aux activités sportives, culturelles et frais
 de déplacement

3 500,00 €

Total**3 500,00 €**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 42

ADMINIST; COMMUNALE DE QUAREGNON
Institut Communal d'Enseignement Secondaire
"Jeanne Dufrasne"

Adresse: Domaine du Parc - Grand Place - 7390 QUAREGNON**Télécopie:** 065/52.94.49**Tél,:** 065/77.72.68**Titre:** Directeur**Direction:** Monsieur Etienne ROLAND**E-Mail:** etienne.roland@sec.cfwb.bePOPULATION **340**

Domaine du Parc - Grand
Place - QUAREGNON

AU 15,01,06

MONTANT **6 500,00 €**

ALLOUE 2006

ACTIONS		PRIX
Projet n° 1	Frais de participation aux activités sportives, culturelles et frais de déplacement	6 500,00 €
Total		6 500,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 43

Ville de Bruxelles
Institut Paul-Henri Spaak

Adresse: Rue Alfred Stevens 20 - 1020 Bruxelles**Tél.:** 02/423,57,00**Direction:** Mme Monique CLARYS**E-Mail:** monique.clarys@brunette.brucity.be**Télécopie:** 02/423,57,28**Titre:** DirectricePOPULATION **513**

AU 15,01,06

MONTANT **12 075,00 €** SORTIE DE D+

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet 1 Modernisation du mobilier intérieur de certains locaux de cours Achat de bancs et de chaises	4 000,00 €
Projet 2 Alimenter la nouvelle bibliothèque de l'école: Achat de livres, bandes dessinées et revues	2 500,00 €
Projet 3 Organisation d'un spectacle style théâtre-forum Représentations par 2 ou 3 troupes théâtrales, animations et/ou débats	3 075,00 €
Projet 4 Equipement d'une salle de cours avec un projecteur multimédia et un rétroprojecteur	2 500,00 €
Total	12 075,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 44

Commune d'Etterbeek
C.E.S. Ernest Richard

Adresse: Place St Pierre 5 - 1040 Bruxelles**Tél.:** 02/734,28,09**Direction:** M, André DEFERIERE**E-Mail:** andredeferiere@skynet.be**Télécopie:** 02/733,76,09**Titre:** Directeur

POPULATION	259	Implantation Place St-Pierre, 5 - 1040 Bxl
AU 15,01,06		
MONTANT	4 081,00 €	SORTIE DE D+
ALLOUE 2006		

ACTIONS		PRIX
Projet 1	Dynamiser les cours par les moyens multimedia, achat projecteurs, ordinateurs portables, écrans portables, projecteurs pour ordinateurs	4 081,00 €
	Total	4 081,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 45

VILLE DE LIEGE
Institut communal des Techniques de
l'Industrie et de l'Automobile (ICTIA)

Adresse: Quai du Condroz, 15 - 4020 LIEGE
Tél.: 04/341.11.28
Direction: Madame Josianne KINON-IDCZAK
E-Mail sec.ictia@swing.be

Télécopie: 04/343.12.69
Titre: Directrice

POPULATION **170**

AU 15,01,06

MONTANT **6 250,00 €** SORTIE DE D+

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet n° 1 Aménagement de locaux	2 250,00 €
Projet n° 2 Soutien de projets - sorties pédagogiques et culturelles des élèves	3 000,00 €
Projet n° 3 Achat de livres dans le cadre du projet des professeurs de français de l'école: accès à la culture pour tous, apprendre à aimer la lecture.	1 000,00 €
Total	6 250,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 46

PROVINCE DE LIEGE
IPES de Verviers**Adresse:** Rue Peltzer de Clermont, 104 - 4800 VERVIERS**Tél.:** 087/32.25.25**Direction:** Mme Anne PIROTTE**E-Mail** anne.pirotte@prov-liege.be**Télécopie:** 087/33.06.34**Titre:** Directrice

POPULATION

625

AU 15,01,06

MONTANT

10 500,00 €**SORTIE DE D+**

ALLOUE 2006

ACTIONS	PRIX
Projet 1 Ateliers d'expression: + réalisation de spectacles: Matériel, + décors et costumes + déplacements	1 500,00 €
Projet 2 Aménagement du cadre de vie: (locaux + cour) Matériel, jeux, panneaux, peintures, tables, chaises Matériel audiovisuel, matériaux divers	1 500,00 €
Projet 3 Programme de contacts et de relations extérieures Voyage de fin d'année (2nd degré professionnel) Voyage culturel 1er degré Excursions culturelles et récréatives Animations à l'extérieur (matériel, intervenants, sorties théâtre et visites expositions, participation animations	4 500,00 €
Projet 4 Remédiations et apprentissages Cours de français langue étrangère Ecole des devoirs 1er degré technique Fonctionnement centre cybermedia et médiathèque	3 000,00 €
Total	10 500,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA



OFFICIEL SUBVENTIONNE

N° 47

Province du Hainaut
I.P.E.S. Charles Deliège - BINCHE

Adresse: Rue des Archers, 12 - 7130 BINCHE**Tél.:** 064/31.02.20**Direction:** Monsieur Frédéric HANOTE-Mail frédéric.hanot@hainaut.be**Télécopie:** 064/31.02.39**Titre:** Directeur

POPULATION	69	Place de Carnières, 53 - CARNIERES
AU 15,01,06		
MONTANT	1 319,00 €	SORTIE DE D+
ALLOUE 2006		

ACTIONS		PRIX
Projet 1	Découverte univers de BREL Visite exposition Jacques Brel à Bruxelles et Organisation projections, rencontres avec auteurs, interprètes ou personne-ressource	1 319,00 €
Projet 2		
Total		1 319,00 €

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 août 2006 octroyant un subside pour l'année scolaire 2006-2007 au réseau de l'enseignement secondaire officiel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discrimination positives.

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

